



# OFFICE DES EAUX DU NUNAVUT

## AVIS DE DEMANDES DE PERMIS DE TYPE « B »

Conformément à l'article 55(1) de la *Loi sur les eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut* («Loi»), avis est par les présentes donné de la demande suivante :

- **1BR-KRK1318 Installations de biodégradation de Kugaaruk, Demande de renouvellement Gouvernement du Nunavut, Date limite : 28 février 2019**

Pour plus d'information, communiquer avec l'Office des eaux du Nunavut à [licensing@nwb-oen.ca](mailto:licensing@nwb-oen.ca) ou appelez sans frais au **1-855-521-3745**. Les demandes peuvent être consultées au <ftp://ftp.nwb-oen.ca/registry/>

Tout défaut de répondre à cet Avis de demande dans les délais prescrits se traduira par la perte du droit d'obtenir une compensation, conformément aux articles 58 à 61 de la Loi.

**C.P. 119, Gjoa Haven (Nunavut) X0B 1J0**  
**Téléphone : (867) 360-6338; Télécopieur : (867) 360-6369**